

TZARIA

5771



n°67



Feuillelet dédié à la guérison rapide et complète de mon cher cousin Benjamin Shimon ben Myriam (ZOUARI)

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

La paracha Tazria commence par le commandement de la circoncision qui doit être faite à tout garçon à l'âge de 8 jours. Puis, l'on traite des des sources d'impureté rituelle.

Une femme ayant donné naissance à un enfant devait suivre un processus qui se concluait par une immersion dans un Mikvé, un bassin ou une source d'eau naturelle, et l'apport de sacrifices au Temple.

La « Tsaraat », traduit par « lèpre » était une affection surnaturelle qui pouvait toucher les êtres humains (la peau), les vêtements, ou les maisons. Une personne atteinte de la lèpre devait être exclue du camp. Les parties atteintes d'une maison ou d'un vêtement devaient être détruites.

Nos Sages nous enseignent que cette plaie touchait celui ou celle qui s'était rendu coupable de calomnie.

Elle avait donc pour effet d'isoler celui qui faisait du mal par la parole, faculté essentiellement dirigée pour et vers l'autre.



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

La plaie est pure

Vayikra (13,3) : «et le Cohen constatera que la lèpre a gagné tout le corps et il déclarera cette plaie pure : elle a complètement blanchi la peau, elle est pure»

Voilà une chose bien étonnante : un seul poil blanc constitue un facteur de Touma (impureté) alors que si le corps est entièrement blanc, il reste pur ! Que faut-il apprendre de cela ?

Hachem est profondément dégoûté par l'orgueil manifesté par l'homme. En revanche, Il apprécie particulièrement son humilité. Cette dernière a le pouvoir d'annuler un décret de mort, comme on le voit à propos de A'hav, roi d'Israël, à qui Eliahou haNavi avait annoncé au nom d'Hachem : « A l'endroit même où les chiens ont léché le sang de Navot (le pauvre homme mort suite au complot organisé par la femme de A'hav) ils lécheront le tien... ». A'hav déchira alors ses habits, se revêtit d'un sac et jeûna. Hachem s'adressa à Eliahou et lui dit : « Comme tu le vois, A'hav s'est incliné devant Moi ; en conséquence Je ne le punirai pas... »

Il en est de même pour le lépreux. Sa sanction consiste à être séparé de la société dans laquelle il vit. Il ne peut même pas séjourner avec les autres lépreux ! Ainsi, il adoucit son cœur, en extirpant l'orgueil qui l'a amené à dire du Lachon Hara (médisance sur son prochain)...

Dès les premiers signes de lèpre, il aurait pu s'alerter et faire « Téchouva », mais la Torah l'oblige à s'exiler hors du camp, car il risque d'attribuer ces signes au « hasard », à quelque chose de naturel qui est amené à disparaître... En revanche, celui dont le corps est tout blanc, ne peut se leurrer en se disant atteint par un phénomène naturel ; il comprend immédiatement que cela vient d'Hachem, en conséquence de ses fautes. Il n'a pas besoin d'être convaincu, en étant isolé : il se soumet à la volonté d'Hachem.

C'est pourquoi la Torah décrète : « elle a blanchi complètement la peau, elle est pure » car son entière soumission constitue en elle-même son expiation. ('Hafets 'Haïm)

PARACHA : TAZRIA



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 20h02 • Sortie : 21h10

Villes dans le monde

Lyon	19h50 • 20h54	Nice	19h39 • 20h41	Los Angeles	18h55 • 19h52
Marseille	19h46 • 20h48	Jerusalem	18h18 • 19h35	New-York	19h02 • 20h02
Strasbourg	19h40 • 20h47	Tel-Aviv	18h38 • 19h37	Londres	19h14 • 20h25
Toulouse	20h02 • 21h04	Bruxelles	19h56 • 21h05	Casablanca	18h33 • 19h29



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

Raconter ses soucis aux Tsadikim

Rabbi Mordekhaï de Pinchow, disciple du célèbre rabbin surnommé le 'Hozé de Lublin, était extrêmement pauvre. A chaque fois qu'il allait à Lublin, sa femme le suppliait de ne pas oublier de raconter au Rabbi la terrible situation dans laquelle ils se trouvaient et de lui demander son aide et sa bénédiction. Mais à chaque fois, il oubliait. Quand il arrivait chez le «Hozé», il se plongeait dans un monde entièrement de Torah et de service de D.ieu, et il oubliait sa situation matérielle.

Un jour, sa femme décida que lorsque Rabbi Mordekhaï partirait à Lublin, elle irait elle-même avec lui. Il n'avait plus le choix, et quand il rentra chez le Rabbi, il s'assit devant lui et lui raconta la situation dans laquelle lui et sa famille étaient plongés. Pourquoi, demanda le 'Hozé, ne me l'as-tu jamais raconté avant? Je pensais, répondit-il, que le Rabbi savait tout par son esprit saint...

Le 'Hozé lui répondit: «La Torah nous dit dans les lois sur les plaies: un homme qui a sur sa chair une plaie, est mené chez le Cohen... et le Cohen regarde la plaie. Ici, il n'a rien besoin de dire ni de raconter au Cohen, mais juste d'aller chez lui et le Cohen lui-même voit ce qu'est la plaie. Mais en ce qui concerne les plaies des maisons, il est dit: «le propriétaire de la maison vient dire au Cohen: j'ai vu dans la maison», ici, en ce qui concerne ce qui se passe dans la maison, on n'est pas quitte simplement en venant chez le Cohen, mais il faut le «il vient dire au Cohen», il faut lui raconter...



“ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rav Chlomo AMAR, le «Richone LeTzion»



AU “HASARD” ...

Comment raconter la sortie d'Égypte le soir de Pessah ?

L'auteur du livre Yessod Véchorèch Haavoda a écrit : « La Mitsva positive de raconter la sortie d'Égypte cette nuit-là, incombe à chacun appartenant au peuple d'Israël même s'il se retrouve seul à table. L'essentiel se remplit avec ses enfants et sa famille afin de leur faire connaître la gloire de D.ieu, de publier la grandeur de Ses miracles, la gloire et les prodiges de notre Créateur, béni soit-Il ».

Il ne suffit pas de leur expliquer, de manière générale les miracles mentionnés dans la Haggada, mais aussi de bien expliquer et détailler chacun d'entre eux, d'après ce qui est rapporté par nos Sages dans la Guémara et dans les Midrachim. Il convient à toute personne versée dans l'étude de nos sources, de chercher dans tous les livres et de raconter à ses proches les détails étudiés pendant la nuit («gardée») de Pessah. Le but étant de grandir à leurs yeux le miracle, qu'ils prennent à cœur de louer et de remercier le Créateur, que Son nom soit béni et exalté.

Le Zohar nous enseigne : « A ce même moment, Hachem rassembla son peuple et lui dit : « Allez et écoutez le récit de Ma louange, glorifiée par les hommes, heureux d'être sortis d'Égypte par Ma main. Alors, ils s'assemblèrent tous, s'unissant ensemble et écoutèrent le récit de la louange de D.ieu, exprimant leur joie du salut que leur a donné leur Maître. Et les anges se jointent à eux et rendirent grâce au Seigneur pour tous les prodiges et les merveilles donnés au peuple d'Israël. Ils le remercièrent pour le peuple saint qu'Il a créé sur terre, heureux et plein d'allégresse, ajoutant ainsi force et gloire au ciel ! »



LA VIE D'UN GRAND

Rabbi Yehouda LOEW, le «Maharal de Prague»

Rabbi Yehouda Loew naquit en 5285 (1525), probablement à Posen. Encore très jeune il se fit un nom par son érudition talmudique. Il avait une vingtaine d'années lorsqu'il fut nommé Rabbin de Nikolsburg, en Moravie, situation qu'il devait occuper pendant une vingtaine d'années. Toutefois, il doit l'apogée de sa célébrité au titre de chef spirituel de la communauté juive de Prague, alors centre principal du Judaïsme en Europe orientale. Dans cette ville, le Maharal établit la grande académie talmudique connue sous le nom de Klaus. (Le bâtiment historique de cette académie fut ravagé par un incendie quatre-vingts ans après sa mort, mais fut reconstruit plus tard et appelé la Synagogue de Klaus).

Parmi ses élèves étaient Rabbi Yom Tov Lippmann Heller et Rabbi David Ganz qui devinrent les plus grands talmudistes de leur siècle. Le Maharal faisait l'admiration de ses contemporains, tels Rabbi Chlomo Louria (Maharchal), Rabbi Méir (Mahram) et d'autres encore, qui l'appelaient affectueusement « Pilier de fer, support d'Israël », ou « Notre souffle de vie » ou encore « La merveille de notre époque ».

Par ses grandes connaissances en mathématiques, astronomie et des sciences presque perdues aujourd'hui, Rabbi Yehouda s'était aussi fait un nom parmi les non-juifs. Il était un ami intime des astronomes Tycho Brahe et Johannes Kepler. Ces deux savants le présentèrent un jour à l'empereur Rodolphe II. On raconte que l'empereur vint souvent en visite chez le rabbin pendant la nuit afin de discuter avec lui politique et sciences et que Rabbi Yehouda profita de ses hautes relations pour protéger la communauté juive chaque fois qu'elle était en danger.

Ce grand érudit écrivit de nombreux ouvrages traitant de sujets rabbiniques, dont un des plus importants s'appelle « Gour Arié ». C'est un commentaire sur l'interprétation biblique de Rachi. Quelques-uns de ses meilleurs livres traitent du Moussar ou de l'éthique. Dans ses conférences et dans ses écrits, il ne cessait de souligner l'importance de l'interprétation littérale des Écritures,

condamnant la méthode sophistiquée connue sous le nom de Pilpoul.

À son avis les enfants devraient d'abord acquérir de solides connaissances de la Bible et de la Michna avant de s'aventurer dans l'étude du Talmud. Tous ses écrits, et plus particulièrement ses commentaires sur Pirké Avot ainsi que la collection de ses conférences, comme Netsa'h Israël (« L'éternel Israël »), Netivot Olam (« Les voies du monde »), reflètent une image du saint caractère de cet homme.

Tout laisse supposer que le Maharal de Prague était également un génie kabbalistique, car la légende ne cesse de mentionner ses connaissances de la Création divine et des secrets de D.ieu. Il était connu comme le plus grand thaumaturge.

L'histoire la plus célèbre est celle du Golem. Ce fut la création d'un homme que ce rabbin façonna d'argile et à qui il donna vie en



prononçant le nom de D.ieu. Grâce au Golem le Maharal put empêcher de nombreuses calamités de fondre sur les Juifs et réduire à néant les fausses accusations portées contre ses coreligionnaires. À la veille de chaque Chabbath, Rabbi Yehouda enlevait du Golem l'amulette sacrée sur laquelle était inscrit le nom de D.ieu, pour ne pas profaner le Chabbath. Lorsque le Golem eut accompli sa mission, le Maharal le cacha dans le grenier de la synagogue de Prague. Plusieurs années plus tard, la cité de Prague fit ériger devant l'Hôtel de Ville un monument, exécuté par un de ses meilleurs sculpteurs, en souvenir de son grand citoyen.

Peu sont les grands hommes de notre histoire juive autour desquels se sont tramées tant de légendes. Le Maharal avait le renom de posséder des forces illimitées. Il existe une légende qui veut que le Maharal ait montré à l'empereur par une sorte de vision le château de plaisance que celui-ci possédait loin de la capitale. Une autre légende raconte que le Maharal avait fait apparaître les esprits des douze fils de Jacob en présence de l'empereur.

Pour nous, le côté le plus important de la personnalité du Maharal réside moins dans ses pouvoirs surnaturels que d'apprécier l'homme qui, dans de sombres heures de l'histoire juive, a tant fait pour ses frères dont il était le chef spirituel et le porte-parole.

Pour nous, il est celui qui nous a légué une richesse extraordinaire de pensée juive et d'enseignements moraux. Nous le vénérons surtout pour la lumière qu'il a apportée aux étudiants de la Torah et pour la source d'inspiration et de foi contenue dans ses écrits éthiques.

Que le souvenir du Tsadik soit une bénédiction pour tout le peuple juif !



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Le mois de Nissan (2)

Extrait du livre "Lois & Récits de Pessah", éditions Torah-Box (disponible sur www.torah-box.com/ebook)

Parachat Hanessiim

Il est de bon usage de lire à partir du 1er Nissan et ce, jusqu'au 12, la partie de la Torah qui décrit le sacrifice apporté par chacun des princes des Tribus, comme il est relaté dans la Paracha Nasso. Le 13 du mois, on lira les quatre premiers versets de la Paracha Béaalotkha, comme il est mentionné dans le Sidour (livre de prières).

Peut-on jeûner ?

Un jeûne individuel, comme lors de l'anniversaire du décès d'un parent, est permis. Comme a fixé notre maître, l'auteur du Choul'han 'Aroukh, il est bon de jeûner un tel jour. En fait, de nos jours où la faiblesse se ressent davantage par rapport aux générations précédentes, si l'on jeûne mais que l'on diminue son étude de la Torah, alors il serait préférable de ne pas jeûner du tout. A la place, il vaudrait mieux s'adonner davantage à l'étude et au mérite de la Torah, qui élèvera l'âme de ses parents défunts, beaucoup plus que ne le ferait un jeûne individuel. Il est certain que rien n'équivaut ce mérite, surtout, si l'on réussit à organiser un cours de Torah avec de nombreux participants pour l'élévation de l'âme de ses parents. Dans le rite Achkénaze, le jour de son mariage, le marié doit jeûner car, en ce jour, toutes ses fautes lui sont pardonnées. Un tel jeûne est autorisé pendant le mois de Nissan.

Nos Sages ont dit : « *Que ses fautes soient pardonnées, à condition qu'il ait vraiment décidé d'abandonner ses mauvaises actions et qu'il ouvre, dès à présent, une nouvelle page dans sa vie, dans la voie de la Torah et des Mitsvots. Cependant, s'il persiste dans ses habitudes et mauvaises actions alors ses fautes ne sauraient lui être pardonnées* ».



PERLE HASSIDIQUE

« *Quand un homme entame une oeuvre vraiment grande, il n'a pas lieu de craindre que quelqu'un d'autre soit capable de l'imiter. Mais si son oeuvre est entreprise, au contraire, avec la seule idée que nul ne puisse l'imiter, c'est alors qu'il aura abaissé la grandeur au plus bas étage, et tout le monde saura donc faire ce qu'il a fait* » (Rabbi Pinhas de Koritz)

QUIZZ PARACHA

1. Quand la femme qui a donné naissance à un fils doit-t-elle au mikvé ?
2. Quels animaux sont offerts par la jeune mère comme sacrifice 'Hatat ?
3. Qu'est-ce qui disqualifie le Cohen pour statuer dans un cas de "Tsara'at" ?

1. Après la fin du 7ème jour.
2. Ce sont la colombe et la tourterelle.
3. S'il a une vue assombrie.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :

Rav Moshé Pell, Hevrat Pinto, Chabad, Raphael Aouate.

Nos partenaires

Juif.org



Torah-Box.com

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABOUHATSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.429.93.06 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU